

—

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nantes, le 22 juin 2023

Compte Financier Unique 2022 Premiers effets positifs de la fin du « quoi qu'il en coûte » : la Région retrouve sa trajectoire financière

Les indicateurs financiers de l'année 2022 illustrent la gestion budgétaire responsable menée par la Région des Pays de la Loire afin de revenir aux équilibres d'avant crise pour maintenir ses priorités d'actions.

La démarche de sobriété choisie a permis d'infléchir la trajectoire financière en maintenant un rythme de dépenses soutenable pour la collectivité ; les dépenses de fonctionnement n'augmentent que très faiblement (+0.9% dans un contexte d'inflation de +5%), le niveau d'épargne brute est en augmentation, à 275M€ (contre 216M€ en 2021), et le recours à la dette diminue, avec une capacité de désendettement ramenée à 7,6 années (contre 9,1 années en 2021).

Cette stratégie budgétaire solide est d'ailleurs récompensée une nouvelle fois par l'agence de notation indépendante Standard & Poor's qui maintient la note AA à la Région.

« Après un effort budgétaire inédit consenti en 2020 et 2021 pour faire face à la relance économique et à la crise énergétique, la Région a choisi de maîtriser ses dépenses pour revenir à un équilibre de nos finances. Nous mesurons dès aujourd'hui les effets positifs de la fin de ce « quoi qu'il en coûte » avec une trajectoire budgétaire qui se redresse et permet de poursuivre avec sérénité le déploiement de nos politiques publiques. » précise Christelle Morançais, présidente de la Région des Pays de la Loire.

Dans une perspective de simplification et de modernisation, la Région des Pays de la Loire a présenté, lors de la session du 22 juin, son premier compte financier unique (CFU) 2022, qui se substitue au compte administratif et au compte de gestion pour davantage de transparence et de lisibilité.